



# ANPE-Assedic: le nouvel organisme fusionné baptisé "Pôle emploi"

PARIS (AFP) — Le nouvel organisme issu de la fusion entre l'ANPE et les Assedic, a été finalement baptisé "Pôle emploi", ont confirmé jeudi gouvernement et syndicats à l'issue du conseil d'administration de l'instance où ils siègent aux côtés du patronat et des collectivités locales.

Le choix du nom, confié dans le cadre d'un marché public à l'agence Nomen qui avait notamment inventé les noms de Vélip', Wanadoo ou Thalès, a coûté 135.000 euros, a indiqué le secrétaire d'État à l'Emploi, Laurent Wauquiez, lors d'une conférence de presse où le logo n'a finalement pas été dévoilé.

M. Wauquiez a comparé ce montant au budget total de l'organisme qui est de 4,5 milliards d'euros.

"Changer de nom, c'est changer d'identité, c'est une page qui commence à se tourner", a déclaré la ministre de l'Économie et de l'Emploi, Christine Lagarde, précisant que 45.000 salariés du nouvel organisme étaient concernés. Selon elle, il faut désormais "se concentrer sur les clients que sont les demandeurs d'emploi et les entreprises".

Trois catégories de noms avaient été envisagées: des sigles comme Noé (Nouvelle organisation pour l'emploi), des noms avec le terme "emploi" et des noms "plus commerciaux" comme "Tremplin", selon le président du conseil d'administration, Dominique-Jean Chertier.

La deuxième catégorie a été retenue car "les sigles: c'est très peu signifiant, les noms commerciaux: nous n'avons rien à vendre mais un service à rendre et il y a plus de risques juridiques que le nom soit déposé", a-t-il précisé.

Concernant le logo, "il y aura les couleurs nationales, du rouge, du bleu et du blanc", a annoncé M. Chertier.

"Nous allons demander aux graphistes de retravailler pour avoir quelque chose sous huit jours en intégrant les remarques faites au conseil d'administration", comme une écriture avec des minuscules et des rondeurs, a-t-il ajouté.

La décision du nom a été "prise par le gouvernement", a indiqué à l'AFP Gabrielle Simon (CFTC) en sortant du conseil, alors qu'une quarantaine de membres d'associations de chômeurs (MNCP, AC, Apeis) et de syndicats (Snu et Sud ANPE) manifestaient devant l'organisme pour dénoncer cette fusion et l'"offre raisonnable d'emploi".

Le conseil d'administration "joue le rôle de chambre d'enregistrement", a-t-elle regretté.

Pour Alain Lecanu (CFE-CGC), ce nom traduit un "manque d'originalité" et "ne donne pas une visibilité très claire". "On n'a pas eu le choix sur le nom, il ne faut pas que cela devienne une habitude", a-t-il poursuivi.

Selon lui, aux 135.000 euros, il faudra rajouter "12 à 13.000 euros par agence pour installer les logos", sans compter les "discussions avec les mairies pour changer les panneaux d'orientation". "Il n'y a pas eu de chiffrage global", a-t-il dit.

Le nouvel opérateur, dont la création a été officialisée par un décret daté du 29 septembre, doit offrir un guichet unique pour l'accueil, l'orientation, la formation, l'insertion, mais aussi le placement, le versement d'un revenu de remplacement, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'aide à la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés.